



MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

RAPPORT DU JURY

DES CONCOURS INTERNE ET EXTERNE
DE CONTRÔLEUR DES DOUANES
ET DROITS INDIRECTS

BRANCHE DE LA SURVEILLANCE

Session 2019



I. Présentation des concours externe et interne

L'arrêté du 3 mars 1997 fixe les règles d'organisation des concours et examens professionnels de recrutement dans les services déconcentrés de la direction générale des douanes et droits indirects.

Le décret n° 95-380 du 10 avril 1995 modifié fixant le statut particulier du corps des contrôleurs des douanes et droits indirects fixe plus précisément les modalités de recrutement des personnels de catégorie B de la DGDDI.

1.1 Les conditions pour concourir

Les conditions pour concourir résultent de l'article 5 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et de l'article 7 du décret n° 95-380 du 10 avril 1995 modifié fixant le statut particulier du corps des contrôleurs des douanes et droits indirects.

Les candidats se présentant aux concours pour le recrutement de contrôleurs des douanes et droits indirects de la branche de la surveillance doivent également satisfaire aux conditions d'aptitude physique prévues par l'arrêté du 2 août 2010 relatif aux conditions d'aptitudes physiques particulières pour l'accès aux emplois de certains corps de fonctionnaires. En outre, les candidats font l'objet d'une enquête administrative préalable à leur recrutement.

1.2 La nature et le programme des épreuves

Les épreuves sont définies par l'arrêté du 8 juin 2009 fixant la nature et le programme des épreuves du concours pour le recrutement de contrôleurs des douanes et droits indirects.

L'épreuve d'exercices physiques des concours externe et interne de la branche de la surveillance est définie par l'arrêté du 7 septembre 2015 relatif à l'épreuve d'exercices physiques commune aux concours externes et internes ouverts pour le recrutement des personnels de la direction générale des douanes et droits indirects.

1.2.1 Les épreuves de pré-admissibilité et d'admissibilité

- **Concours externe**

➔ *Pré-admissibilité : une épreuve écrite obligatoire*

Réponse à des questionnaires à choix multiples destinés à vérifier les connaissances des candidats dans les domaines suivants : connaissances générales, français, mathématiques et raisonnement logique (*durée : 1 heure 30 ; coefficient 2*).

Seuls peuvent être admis à se présenter aux épreuves écrites d'admissibilité les candidats ayant obtenu à cette épreuve un total de points fixé par le jury, total qui ne peut être inférieur à 05 sur 20. Les points obtenus à cette épreuve seront pris en compte pour l'admissibilité et l'admission.

➔ *Admissibilité : deux épreuves écrites obligatoires et une épreuve écrite facultative*

Épreuve n° 1 (*durée : 3 heures ; coefficient 4*) : Résumé d'un texte portant sur les questions économiques et sociales du monde contemporain, et réponse à des questions en lien avec le texte. Cette épreuve est destinée à vérifier les qualités d'expression, d'analyse et de synthèse du candidat ainsi que son aptitude à dégager des problématiques et à tirer des conclusions. Toute note inférieure à 05/20 est éliminatoire.

Épreuve n° 2 (*durée : 3 heures ; coefficient 4*) : Épreuve au choix du candidat :

- a) Résolution d'un ou plusieurs problèmes de mathématiques ;
- b) Résolution d'un ou plusieurs exercices de comptabilité privée ;
- c) Composition sur un ou plusieurs sujets donnés et/ou cas pratiques d'économie ;
- d) Composition sur un ou plusieurs sujets donnés et/ou cas pratiques de droit ;
- e) Composition sur un ou plusieurs sujets donnés et/ou étude d'un ensemble documentaire de géographie économique ;
- f) Composition sur une ou plusieurs questions portant sur des connaissances techniques de navigation maritime.

Cette épreuve est destinée à vérifier que le candidat possède les connaissances scientifiques ou techniques requises et qu'il est capable de les mobiliser pour résoudre un problème technique. Toute note inférieure à 05/20 est éliminatoire.

Épreuve n° 3 (*durée : 1 heure 30 ; coefficient 1 ; épreuve facultative*) : Traduction sans dictionnaire, sauf pour l'arabe et le chinois, d'un document rédigé dans l'une des langues suivantes : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien ou russe. Seuls comptent les points obtenus au-dessus de 10/20.

• **Concours interne : deux épreuves écrites obligatoires et une épreuve facultative**

Épreuve n° 1 (*durée : 3 heures ; coefficient 5*) : Analyse d'un dossier à caractère administratif et réponse à des questions à partir de ce dossier. Cette épreuve est destinée à évaluer la capacité du candidat à repérer les thèmes, à distinguer l'essentiel et l'accessoire, à s'exprimer dans un style clair et précis. Toute note inférieure à 05/20 est éliminatoire.

Épreuve n° 2 (*durée : 3 heures ; coefficient 5*) : Épreuve au choix du candidat :

- a) Composition sur un sujet, comprenant la réponse à une ou plusieurs questions et/ou la résolution d'un ou plusieurs cas pratiques, portant sur les missions, l'organisation et la réglementation douanières. Trois sujets sont proposés au choix du candidat: un sujet d'ordre juridique douanier, un sujet relatif aux missions de la branche du contrôle des opérations commerciales, un sujet relatif aux missions de la branche de la surveillance ;
- b) Résolution d'un ou plusieurs exercices de comptabilité privée ;
- c) Résolution d'un cas pratique et/ou questions de gestion administrative ;

d) Composition sur une ou plusieurs questions portant, soit sur des connaissances techniques de navigation maritime, soit sur des connaissances de réglementation douanière maritime, ce choix étant effectué par le candidat le jour de l'épreuve.

Cette épreuve est destinée à vérifier que le candidat connaît son environnement de travail. Toute note inférieure à 05/20 est éliminatoire.

Épreuve n° 3 (facultative) : Épreuve de traduction identique à celle du concours externe.

1.2.2 Les épreuves d'admission : trois épreuves obligatoires

• **Concours externe**

Épreuve n° 1 (durée : 25 minutes – coefficient 8) : Épreuve d'entretien avec le jury. Cet entretien est destiné à apprécier, notamment, les motivations du candidat et son aptitude à exercer des fonctions au sein du ministère.

L'entretien comprend une présentation par le candidat de son parcours. Le candidat doit avoir fourni en amont une fiche de présentation de celui-ci. Toute note inférieure à 05/20 est éliminatoire.

Épreuve n° 2 (durée : 15 minutes ; coefficient 2) : Interrogation de langue étrangère consistant en une traduction orale en français d'un texte écrit dans la langue étrangère choisie, suivie d'une conversation dans la même langue. Les candidats ont le choix entre les langues suivantes : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien ou russe. Toutefois, cette langue doit être différente de celle que le candidat a éventuellement choisie pour l'épreuve écrite facultative n° 3 d'admissibilité.

Cette épreuve est destinée à vérifier les connaissances du candidat en langue. Toute note inférieure à 05/20 est éliminatoire.

Épreuve n° 3 (coefficient 3) : Épreuve d'exercices physiques consistant en un test de pompes, un test de gainage, une course de 60 mètres et une course de 2000 mètres. Une moyenne des notes obtenues par le candidat à l'ensemble des épreuves sportives, inférieure à 05/20, est éliminatoire.

• **Concours interne**

Épreuve n° 1 (durée : 25 minutes ; coefficient 8) : Épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle.

Cette épreuve consiste en un entretien avec le jury visant à apprécier la personnalité, les aptitudes et la motivation du candidat et à reconnaître les acquis de son expérience professionnelle. Pour conduire cet entretien, qui a pour point de départ un exposé du candidat sur son expérience professionnelle, d'une durée de dix minutes au plus, le jury dispose d'un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle constitué par le candidat.

Au cours de cet entretien, le candidat est également interrogé sur des questions relatives aux connaissances administratives générales. Toute note inférieure à 05/20 est éliminatoire.

Épreuve n° 2 (durée : 15 minutes ; coefficient 2) : Interrogation de langue étrangère identique à celle du concours externe.

Épreuve n° 3 (coefficient 3) : Épreuve d'exercices physiques identique à celle du concours externe.

1.3 Composition du jury

Les correcteurs et membres du jury des concours interne et externe de contrôleurs des douanes et droits indirects session 2019 étaient des personnels de la DGDDI.

1.4 Nombre de postes

L'arrêté du 10 septembre 2018, paru au JORF n°0212 du 14 septembre 2018, a fixé le nombre de places offertes aux concours pour le recrutement de contrôleurs des douanes et droits indirects, branche de la surveillance, à 30 au titre du concours externe et 30 au titre du concours interne.

II. Les candidats aux concours externe et interne de contrôleurs des douanes et droits indirects, branche de la surveillance

2.1 Inscrits / présents / admissibles

• Concours externe

6 329 candidats se sont inscrits aux épreuves de pré-admissibilité du concours externe. 3 735 étaient présents à cette épreuve et il y a eu 1 135 pré-admissibles (30,38 % des présents).

Au total, 882 candidats se sont présentés à au moins l'une des épreuves écrites d'admissibilité, soit 77,70 % des candidats pré-admissibles. 25,51 % d'entre eux étaient des femmes.

190 candidats ont été déclarés admissibles, dont 59 femmes (31,05 %).

• Concours interne

404 candidats se sont inscrits aux épreuves d'admissibilité du concours interne.

Sur ces 404 candidats, 246 (60,89 %) se sont présentés à au moins l'une des épreuves écrites d'admissibilité. 25,60 % d'entre eux étaient des femmes.

100 candidats ont été déclarés admissibles, dont 34 femmes (34 %).

2.2 Lauréats

• Concours externe

Nombre de candidats admissibles	Nombre de candidats présents aux épreuves orales	Nombre de candidats admis sur liste principale
190 (dont 31,05 % de femmes)	151 (dont 31,12 % de femmes)	30 (dont 40 % de femmes)

La meilleure moyenne obtenue par un candidat sur l'ensemble des épreuves du concours externe s'élève à 16,95/20. La moyenne du dernier candidat admis sur liste principale est de 14,54/20.

Sur les 190 candidats admissibles, 151 se sont présentés aux épreuves orales soit 79,47 % .

- **Concours interne**

Nombre de candidats admissibles	Nombre de candidats présents aux épreuves orales	Nombre de candidats admis sur liste principale
100 (dont 34 % de femmes)	90 (dont 35,55 % de femmes)	30 (dont 30 % de femmes)

La meilleure moyenne obtenue par un candidat sur l'ensemble des épreuves du concours interne s'élève à 18,50/20. La moyenne du dernier candidat admis sur liste principale est de 13,20/20.

III. L'épreuve de pré-admissibilité et les épreuves d'admissibilité du concours externe

L'épreuve de pré-admissibilité s'est déroulée le 20 novembre 2018. Les épreuves d'admissibilité se sont déroulées les 13 et 14 février 2019.

La moyenne générale la plus haute s'élève à 17,84/20 et la moyenne la plus basse à 06,04/20.

Le dernier candidat admissible a obtenu la moyenne de 12,56/20.

3.1 L'épreuve de pré-admissibilité

La note la plus haute obtenue à l'épreuve de pré-admissibilité s'élève à 17,44/20 et la plus basse à 05/20. Le dernier candidat pré-admissible a obtenu la note de 08/20.

Il est rappelé que l'absence de réponse est moins pénalisante en termes de notation qu'une réponse erronée. Cette mention figure sur le sujet de l'épreuve, elle est donc ainsi connue des candidats.

Les statistiques de l'épreuve, par matière, sont les suivantes :

Matière	Réponses exactes	Réponses fausses	Réponses absentes
Français	30,98 %	39,09 %	29,93 %
Connaissances générales	34,53 %	33,08 %	32,39 %
Mathématiques	46,48 %	26,69 %	26,83 %

Logique	68,65 %	7,90 %	23,45 %
---------	---------	--------	---------

3.2 L'épreuve d'admissibilité n° 1 : résumé et questions à partir d'un texte

Le niveau général des copies est assez homogène. Sur le fond, le résumé et la compréhension du texte ont été correctement traités dans l'ensemble, en évitant notamment le piège de la paraphrase. Toutefois, les définitions ont généralement été traitées de manière trop succincte et la question d'ouverture a révélé un manque de réflexion et d'ouverture pour une majorité de candidats. Sur la forme, le jury déplore un niveau d'expression assez faible, ainsi que de préoccupantes lacunes dans la maîtrise des règles de syntaxe et d'orthographe.

La meilleure copie a été notée 19/20, la moins bonne (hors copies blanches) 0,5/20.

Notes obtenues	0	0,5 à 4,5	5 à 8,5	9 à 11,5	12 à 14,5	15 à 20
% de candidats	0,11 %	3,97 %	29,02 %	31,41 %	26,53 %	8,96 %

3.3 L'épreuve d'admissibilité n° 2

La répartition des composants par option est la suivante :

	Nombre de candidats ayant composé dans l'option	Pourcentage de candidats composant pour cette option
Mathématiques	312	35,77 %
Comptabilité privée	62	7,12 %
Économie	110	12,62 %
Droit	127	14,57 %
Géographie économique	228	26,14 %
Navigation	33	3,78 %
TOTAL	872	100 %

- **Mathématiques**

Le niveau général des copies se révèle assez hétérogène. Si certaines témoignent d'une réelle rigueur dans le raisonnement mathématique, d'autres, en revanche, révèlent un manque de connaissances et de sérieuses lacunes dans les calculs et les démonstrations. Sur le fond, les probabilités et les suites ont été dans l'ensemble correctement maîtrisées.

Toutefois, de réelles difficultés ont été observées sur l'étude de fonction, notamment l'aire, la dérivée et le périmètre, ainsi que sur les calculs de vecteurs. Sur la forme, le jury tient à saluer la bonne présentation générale des copies.

En externe, la meilleure copie a été notée 20/20, la moins bonne (hors copies blanches) 0,5/20.

Notes obtenues	0	0,5 à 4,5	5 à 8,5	9 à 11,5	12 à 14,5	15 à 20
% de candidats	0,32 %	13,47 %	29,17 %	17,62 %	20,51 %	18,91 %

- **Comptabilité privée**

Dans l'ensemble, le niveau des copies est assez faible. Sur le fond, les écritures achat/vente ont été relativement bien traitées dans l'ensemble. Toutefois, les écritures d'amortissement, de vente d'immobilisation et de salaire ont soulevé de réelles difficultés pour la grande majorité des candidats. Sur la forme, le jury salue dans l'ensemble un travail soigné et une bonne présentation des écritures comptables.

En externe, la meilleure copie a été notée 19,5/20, la moins bonne (hors copies blanches) 1,5/20.

Notes obtenues	0	0,5 à 4,5	5 à 8,5	9 à 11,5	12 à 14,5	15 à 20
% de candidats	0 %	14,52 %	30,64 %	16,13 %	20,97 %	17,74 %

- **Économie**

Dans l'ensemble, le niveau des copies est faible. Le manque manifeste de préparation des candidats a souvent conduit à la rédaction de copies mal construites, faute d'analyse des termes du sujet, et peu argumentées en l'absence de connaissances solides. Quelques copies ont toutefois témoigné d'une réelle originalité dans la construction de la réflexion, étayée de pertinentes références aux théories économiques. Le jury déplore en outre le peu de soin apporté par les candidats à la présentation de leur copie et au respect des règles de syntaxe et d'orthographe.

La meilleure copie a été notée 19/20, la moins bonne (hors copies blanches) 01,5/20.

Notes obtenues	0	0,5 à 4,5	5 à 8,5	9 à 11,5	12 à 14,5	15 à 20
% de candidats	0,00 %	12,73 %	29,09 %	18,18 %	21,82 %	18,18 %

- **Droit**

Globalement le niveau de connaissance est correct. Toutefois, les réponses apportées manquent parfois de profondeur et sont insuffisamment étayées par des exemples tirés de l'actualité. Le sujet est donc parfois traité de façon superficielle et témoigne d'une réflexion inaboutie. La présentation des devoirs est très généralement satisfaisante et répond aux critères attendus.

Des copies contiennent un nombre encore trop important de fautes d'orthographe et de syntaxe. Par ailleurs, le jury invite les candidats à relever leur niveau d'expression.

La meilleure copie a été notée 19/20, la moins bonne (hors copies blanches) 02/20.

Notes obtenues	0	0,5 à 4,5	5 à 8,5	9 à 11,5	12 à 14,5	15 à 20
% de candidats	0,79 %	12,59 %	30,71 %	18,11 %	19,69 %	18,11 %

- **Géographie économique**

Le sujet proposé ne soulevait pas de difficultés particulières et a donc été compris par la plupart des candidats même si l'on observe des écarts substantiels de niveau. Beaucoup de candidats peinent à établir une problématique cohérente et à produire une réflexion intéressante. Néanmoins, quelques copies sont d'une excellente facture et témoignent d'une grande qualité rédactionnelle, s'appuyant sur une problématique solide étayée par des exemples pertinents.

De façon générale, les copies sont bien présentées et agréables à lire. En revanche, le niveau d'orthographe apparaît très faible, voire médiocre.

La meilleure copie a été notée 19,5/20, la moins bonne (hors copies blanches) 02/20.

Notes obtenues	0	0,5 à 4,5	5 à 8,5	9 à 11,5	12 à 14,5	15 à 20
% de candidats	0,44 %	13,16 %	30,70 %	19,30 %	19,30 %	17,10 %

- **Navigation maritime**

Le niveau d'ensemble est satisfaisant et les connaissances fondamentales de navigation sont globalement acquises. Les candidats éprouvent toutefois des difficultés à mettre en pratique leurs connaissances théoriques. Soit les réponses apportées sont trop succinctes soit au contraire, les candidats énumèrent les informations dépourvues de tout lien avec l'exercice demandé. Le niveau de présentation, d'expression et de soin apporté à la rédaction des copies est globalement très satisfaisant. Les copies sont dans l'ensemble agréables à lire.

En externe, la meilleure copie a été notée 16,5/20, la moins bonne (hors copies blanches) 0,5/20.

Notes obtenues	0	0,5 à 4,5	5 à 8,5	9 à 11,5	12 à 14,5	15 à 20
----------------	---	-----------	---------	----------	-----------	---------

% de candidats	6,06 %	12,12 %	24,24 %	15,15 %	24,24 %	18,18 %
----------------	--------	---------	---------	---------	---------	---------

3.4 L'épreuve facultative de langue vivante

381 candidats au concours externe se sont présentés à l'épreuve facultative de langue vivante.

Répartition des candidats présents par option :

	Nombre de candidats ayant composé dans l'option
Allemand	48 (12,6 %)
Anglais	120 (31,49 %)
Arabe	4 (1,05 %)
Espagnol	178 (46,72 %)
Chinois	4 (1,05 %)
Italien	22 (5,77%)
Russe	5 (1,32 %)
TOTAL	381

Les sujets des épreuves écrites de langue vivante étaient les mêmes pour le concours externe et le concours interne.

D'une manière générale, le niveau est très disparate. De nombreux passages du texte ne sont pas traduits. Le jury déplore l'absence de soin apporté par de nombreux candidats dans la présentation de leur copie (ratures, correcteur etc), ainsi que la faiblesse du niveau d'expression française de la traduction.

Une lecture régulière de la littérature étrangère dans la langue choisie est nécessaire afin de se familiariser avec la sémantique et les tournures grammaticales.

Les notes attribuées, toutes langues confondues, sont les suivantes :

Notes obtenues	0	0,5 à 10	10,5 à 13	13,5 à 17	17,5 à 20
% de candidats	0,52 %	31,50 %	31,76 %	27,30 %	8,92 %

- **Allemand**

L'idée générale du texte a été globalement comprise par les candidats. Toutefois, les subtilités de la traduction ont soulevé de nombreuses difficultés. La présentation est correcte mais le niveau d'orthographe en français est très moyen sinon faible.

En externe, la meilleure copie a été notée 18,5/20, la moins bonne (hors copies blanches) 01/20.

- **Anglais**

Le niveau global est correct et le texte a été compris par la plupart des candidats. Le vocabulaire est globalement maîtrisé. Le jury déplore toutefois les lacunes des candidats face à un vocabulaire davantage technique, ainsi que les nombreuses fautes d'orthographe dans la restitution en français.

En externe, la meilleure copie a été notée 19/20, la moins bonne (hors copies blanches) 06/20.

- **Arabe**

Trop peu de candidats (4) ont composé dans cette langue pour pouvoir dégager une tendance.

- **Espagnol**

Niveau global très hétérogène bien que le niveau général soit plutôt insuffisant. Les candidats sont souvent tombés dans le piège de la traduction littérale au détriment d'une traduction cohérente et fidèle au sens du texte.

En externe, la meilleure copie a été notée 19/20, la moins bonne (hors copies blanches) 02/20.

- **Italien**

Le niveau constaté est plutôt moyen. Les candidats ont éprouvé des problèmes de traduction dans les temps employés. Par ailleurs, la présentation des copies était globalement négligée.

En externe, la meilleure copie a été notée 19/20, la moins bonne (hors copies blanches) 04/20.

- **Russe**

Trop peu de candidats (5) ont composé dans cette langue pour pouvoir dégager une tendance.

- **Chinois**

Trop peu de candidats (4) ont composé dans cette langue pour pouvoir dégager une tendance

IV. Les épreuves d'admissibilité du concours interne

Les épreuves d'admissibilité se sont déroulées les 13 et 14 février 2019.

La moyenne générale la plus haute s'est établie à 18,50/20 et la moyenne la plus basse à 05/20. Le dernier candidat admissible a obtenu la moyenne de 09/20.

4.1 L'épreuve d'admissibilité n° 1 : analyse de dossier et réponse à des questions

Cette épreuve nécessite l'analyse de la documentation fournie pour en extraire les éléments les plus pertinents en vue de leur reformulation. Elle met en évidence les candidats qui savent étudier et synthétiser les documents sans les recopier. Le jury déplore une nouvelle fois la confusion entre la note et les réponses aux questions en dépit des consignes affichées en première page du sujet (note de 4 pages environ PUIS réponses à des questions).

Le jury a constaté une assez bonne compréhension du thème proposé et un effort rédactionnel. Cependant la technique de l'analyse est insuffisamment maîtrisée par les candidats: Les idées sont peu ou mal hiérarchisées, la problématique est rarement dégagée. Les candidats ont tendance à trop paraphraser et à ne pas assez recourir à leurs connaissances personnelles.

Enfin, le niveau d'orthographe et de vocabulaire des candidats est globalement insuffisant.

La meilleure copie a été notée 18/20, la moins bonne (hors copies blanches) 0,5/20.

Notes obtenues	0	0,5 à 4,5	5 à 8,5	9 à 11,5	12 à 14,5	15 à 20
% de candidats	2,04 %	18,77 %	26,12 %	30,20 %	15,10 %	7,76 %

4.2 L'épreuve d'admissibilité n° 2

La répartition des composants par option est la suivante :

	Nombre de candidats ayant composé dans l'option	Pourcentage de candidats composant pour cette option
Sujet d'ordre juridique	7	2,95 %
Sujet relatif à la branche Op/Co	2	0,84 %
Sujet relatif à la branche Surv	164	69,19 %
Comptabilité privée	11	4,65 %
Gestion administrative	37	15,62 %
Navigation Maritime	15	6,32 %
Réglementation maritime	1	0,43 %
TOTAL	237	100,00 %

- **Sujet d'ordre juridique douanier**

Le nombre de candidats ayant concouru dans cette option est trop faible pour pouvoir dégager une tendance.

La meilleure copie a été notée 13,5/20, la moins bonne (hors copies blanches) 0,5/20.

Notes obtenues	0	0,5 à 4,5	5 à 8,5	9 à 11,5	12 à 14,5	15 à 20
% de candidats	0,00 %	28,57 %	14,29 %	28,57 %	28,57 %	0,00 %

- **Sujet relatif à la branche des opérations commerciales**

Le nombre de candidats ayant concouru dans cette option est trop faible pour pouvoir dégager une tendance.

La meilleure copie a été notée 15/20, la moins bonne (hors copies blanches) 07/20.

Notes obtenues	0	0,5 à 4,5	5 à 8,5	9 à 11,5	12 à 14,5	15 à 20
% de candidats	0,00 %	0,00 %	50,00 %	0,00 %	0,00 %	50,00 %

- **Sujet relatif à la branche de la surveillance**

Le jury constate un niveau général très faible des candidats. Sur le fond du sujet, trop de candidats semblent ignorer les fondamentaux de leur métier, méconnaissent en particulier l'articulation douane et contributions indirectes, ne maîtrisent pas la réglementation douanière. La forme laisse également à désirer tant du point de vue de la maîtrise des règles d'orthographe, de grammaire et de la syntaxe que dans l'expression écrite en général.

La meilleure copie a été notée 19/20, la moins bonne (hors copies blanches) 0,5/20.

Notes obtenues	0	0,5 à 4,5	5 à 8,5	9 à 11,5	12 à 14,5	15 à 20
% de candidats	0,61 %	28,66 %	35,37 %	15,24 %	13,41 %	6,71 %

- **Comptabilité privée**

Le niveau général des copies est plutôt faible. Seule la moitié des candidats a réussi les écritures de bases dans les notions d'achat/vente. L'exercice 3 n'a été réussi que par un seul candidat. Le détail des calculs pour l'ensemble des exercices est lacunaire sinon inexistant. Toutefois la présentation des écritures comptables est globalement propre et soignée.

En interne, la meilleure copie a été notée 18,5/20, la moins bonne (hors copies blanches) 0,5/20.

Notes obtenues	0	0,5 à 4,5	5 à 8,5	9 à 11,5	12 à 14,5	15 à 20
% de candidats	0 %	63,64 %	18,18 %	0,00 %	9,09 %	9,09 %

- **Gestion administrative**

Le jury relève un manque de travail des candidats qui se caractérise par des réponses laconiques sans référence réglementaire notamment pour la question relative au télétravail. La rédaction de la note administrative présente également des lacunes pour beaucoup de candidats en raison d'un manque de méthodologie et d'organisation du plan.

La meilleure copie a été notée 18/20, la moins bonne (hors copies blanches) 02/20.

Notes obtenues	0	0,5 à 4,5	5 à 8,5	9 à 11,5	12 à 14,5	15 à 20
% de candidats	0,00 %	27,02 %	35,14 %	13,51 %	16,22 %	8,11 %

- **Épreuve de navigation**

La qualité des copies est très hétérogène. Dans l'ensemble, le niveau des connaissances de base est atteint. On constate cependant la difficulté pour certains candidats à mettre en pratique leurs connaissances théoriques. L'ensemble des copies est d'une bonne qualité d'expression et de soin.

En interne, la meilleure copie a été notée 15/20, la moins bonne 02/20.

Notes obtenues	0	0,5 à 4,5	5 à 8,5	9 à 11,5	12 à 14,5	15 à 20
% de candidats	0 %	20,00 %	20,00 %	20,00 %	26,67 %	13,33 %

- **Épreuve de réglementation maritime**

Le nombre de candidats ayant concouru dans cette option est trop faible pour pouvoir dégager une tendance.

Notes obtenues	0	0,5 à 4,5	5 à 8,5	9 à 11,5	12 à 14,5	15 à 20
% de candidats	0,00 %	100 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %

4.3 L'épreuve facultative de langue vivante

74 candidats au concours interne se sont présentés à l'épreuve facultative de langue vivante.

Répartition des candidats présents par option :

	Nombre de candidats ayant composé sur l'option <i>Concours interne</i>
Allemand	6 (8,11%)

Anglais	17 (22,97%)
Arabe	2 (2,70%)
Espagnol	41 (55,41%)
Italien	7 (9,46%)
Russe	1 (1,35%)
TOTAL	74 (100%)

Les sujets des épreuves écrites de langue vivante étaient les mêmes pour le concours externe et le concours interne.

Les notes attribuées toutes langues confondues sont les suivantes :

Notes obtenues	0	0,5 à 10,5	10,5 à 13	13,5 à 17	17,5 à 20
% de candidats	2,70 %	64,86 %	17,57 %	9,46 %	5,41 %

- **Allemand**

Le jury note une compréhension approximative du texte proposé mais qui s'avère laborieuse lorsqu'il s'agit de traduire les détails du texte. Globalement les candidats ont une bonne connaissance des temps notamment ceux du passé. La présentation est assez soignée et les paragraphes bien identifiés. En revanche, le niveau d'orthographe est faible.

En interne, la meilleure copie a été notée 10/20, la moins bonne (hors copies blanches) 03/20.

- **Anglais**

Le niveau global des copies est assez moyen. Si le texte est compris, la traduction en français, parsemée de fautes d'orthographe ou de grammaire rend l'ensemble parfois illisible voire incompréhensible. Le jury note une manque de travail et de relecture des candidats. Cependant, un effort des candidats est apporté sur la restitution du style journalistique du texte d'origine.

En interne, la meilleure copie a été notée 17,5/20, la moins bonne (hors copies blanches) 01/20.

- **Arabe**

Le faible nombre de candidats ayant composé dans cette option ne permet pas de dégager de tendance.

- **Russe**

Le faible nombre de candidats ayant composé dans cette option ne permet pas de dégager de tendance.

- **Espagnol**

Le niveau général est très insuffisant. La compréhension du texte d'origine est lacunaire. Les candidats ne font pas l'effort de restituer la traduction dans un français correct et compréhensible.

La meilleure copie a été notée 19,5/20, la moins bonne (hors copies blanches) 02/20.

- **Italien**

Le niveau global des copies s'avère moyen voire faible. Quelques copies sortent du lot. Le jury note une difficulté de traduction des temps employés notamment une confusion entre l'imparfait en italien traduit au présent de l'indicatif en français. Enfin, la présentation des copies est souvent bâclée.

La meilleure copie a été notée 17/20, la moins bonne (hors copies blanches) 01/20.

- **Chinois**

Aucun candidat interne n'a présenté cette option.

V. Les épreuves d'admission

5.1 Le contexte de déroulement des épreuves orales

Les épreuves d'admission se sont déroulées à l'école nationale des douanes de Tourcoing. Elles ont eu lieu du 3 au 14 juin 2019.

Chacun des candidats a subi, dans la même demi-journée, l'ensemble des épreuves orales d'admission (hormis le sport qui s'est déroulé dans chacune des directions).

5.2 Appréciation générale et attentes du jury du concours externe

- **L'épreuve d'entretien avec le jury**

L'entretien se déroule en deux temps.

La première partie est consacrée à la présentation de son parcours par le candidat, à l'appui d'une fiche dédiée fournie au jury. Cet exercice, qui nécessite esprit de synthèse et capacité de gestion du temps, permet d'évaluer l'aptitude du candidat à prendre du recul sur ses diverses expériences

professionnelles ainsi que sa capacité à organiser ses idées et à gérer son stress. Le jury rappelle donc l'importance de cet exposé et la nécessité de le préparer sans le négliger.

Le niveau est hétérogène bien que l'on constate un resserrement des notes par rapport à l'année précédente. Pour la première partie de l'entretien, les candidats respectent la forme de la présentation parfois au détriment du fond. Ainsi, on constate que beaucoup de candidats ne savent pas mettre en avant leur expérience professionnelle ou scolaire et la mettre en lien avec les fonctions de contrôleur de la branche surveillance. Le jury note également un relâchement dans la présentation vestimentaire des candidats qui s'avère dans, bien des cas, négligée.

La seconde partie de l'entretien revêt la forme d'une conversation avec le jury, sur la base de questions et de mises en situation. Dans cet exercice, le jury a constaté un niveau disparate. Des candidats ne perçoivent pas les enjeux liés aux questions et ne parviennent donc pas à proposer une réponse structurée en lien avec les missions auxquelles ils prétendent. D'autres candidats au contraire, savent faire preuve de bon sens, de pragmatisme et montrent de réelles capacités d'adaptation aux différentes mises en situation.

La moyenne est de 11,12/20. La meilleure prestation a été notée 19,4/20, la moins bonne 1,2/20.

Notes obtenues	Moins de 5	5 à 8,5	9 à 11,5	12 à 14,5	15 à 20
% de candidats	16,73 %	17,91 %	18,52 %	16,13 %	30,71 %

- **L'épreuve de langue vivante**

Répartition par option des candidats présents au concours externe :

	Nombre de candidats par option
Allemand	4
Anglais	125
Arabe	1
Chinois	1
Espagnol	18
Italien	3
Russe	1
TOTAL	151

Les sujets sont sélectionnés de manière à être abordables par tous types de candidats, mais avec quelques points de difficulté permettant d'appréhender le véritable niveau de chacun. Après une première partie consacrée à la lecture d'un passage du texte et à sa traduction, une seconde partie permet d'engager la conversation et d'élargir le débat en langue étrangère, tout en adaptant la discussion au niveau de chaque candidat.

La lecture du texte est globalement satisfaisante et les candidats font des efforts de prononciation. Toutefois, le manque de pratique et la faiblesse du vocabulaire rend la traduction bien souvent

laborieuse et peu fluide. Le jury préconise un travail en amont des candidats par la lecture d'articles de la presse étrangère.

La moyenne est de 14,65/20. La meilleure prestation a été notée 20/20, la moins bonne 05/20.

Notes obtenues	Moins de 5	5 à 8,5	9 à 11,5	12 à 14,5	15 à 20
% de candidats	0 %	4,50 %	19,21 %	25,66 %	50,63 %

- **L'épreuve d'exercices physiques**

La meilleure prestation a été notée 20/20, la moins bonne 01/20.

Sur les 131 candidats masculins admissibles, la répartition est la suivante : 24 ne se sont pas présentés à cette épreuve ; 1 a eu une note éliminatoire ; 20 ont eu une note entre 5 et inférieure à 11 ; 25 ont eu une note entre 11 et inférieure à 14 ; 61 candidats ayant eu une note égale ou supérieure à 14.

Sur les 59 candidates féminines admissibles, la répartition est la suivante : 7 ne se sont pas présentées à cette épreuve ; 1 a eu une note éliminatoire ; 14 ont eu une note entre 5 et inférieure à 11 ; 17 ont eu une note entre 11 et inférieure à 14, le reste des candidates ayant eu une note égale ou supérieure à 14 soit 20 candidates.

5.3 Appréciation générale et attentes du jury du concours interne

- **L'épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle**

La première partie de l'épreuve prend appui sur un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle, fourni en amont. Ces dossiers, pourtant remplis de manière inégale par les candidats, sont très utiles au jury pour amorcer l'entretien. Ils sont accompagnés d'une présentation orale faite par chaque candidat sur son parcours professionnel, ses compétences et ses motivations. Cet exercice, qui nécessite esprit de synthèse et capacité de gestion du temps, a pour but d'évaluer la personnalité et la motivation du candidat ainsi que ses aptitudes à exercer les fonctions de contrôleur des douanes et droits indirects.

Le niveau des candidats était hétérogène dans la présentation de leur dossier RAEP. En effet, la gestion du délai imparti était soit trop courte soit trop longue. Le jury a constaté une certaine difficulté pour les candidats à mettre en valeur leur parcours professionnel sans tomber dans un simple catalogue de leurs missions. La mise en avant des qualités n'était pas aisée. A contrario, d'autres candidats ont su démontrer une certaine pertinence de leur propos. La suite de l'entretien a montré une plus grande hétérogénéité encore que lors du RAEP. Des candidats font preuve de bon sens et d'une culture douanière qui va au-delà de leur activité habituelle, tandis que d'autres candidats se retrouvent rapidement mis en difficulté sur les questions de mise en situation et sur les connaissances générales de la douane.

L'épreuve se poursuit par une série de questions portant sur les connaissances générales de leur environnement public et administratif et par des mises en situation. Dans cet exercice, il importe de

faire preuve de bon sens et de maîtriser les fondamentaux (déontologie...), deux critères essentiels de l'appréciation du jury. En apparence, les candidats affichent volontiers la plupart des qualités requises, ce que les mises en situation tendent quelques fois à infirmer. À cet égard, il convient de rappeler aux candidats qu'une qualité revendiquée doit nécessairement trouver son expression sur le terrain, ce que l'exercice des mises en situation cherche à révéler.

La moyenne est de 12,19/20. La meilleure prestation a été notée 19,50/20, la moins bonne 01/20.

Notes obtenues	Moins de 5	5 à 8,5	9 à 11,5	12 à 14,5	15 à 20
% de candidats	10,00 %	21,11 %	12,22 %	17,78 %	38,89 %

- **L'épreuve de langue vivante**

Répartition par option des candidats présents au concours interne :

	Nombre de candidats ayant composé dans l'option
Allemand	2
Anglais	78
Arabe	2
Chinois	0
Espagnol	8
Italien	0
Russe	0
TOTAL	90

Les sujets sont sélectionnés de manière à être abordables par tous types de candidats, mais avec quelques points de difficulté permettant d'appréhender le véritable niveau de chacun.

La première partie de l'épreuve est consacrée à la lecture d'une partie du texte et à la traduction de ce paragraphe. Un entraînement préalable à cet exercice est préconisé afin d'éviter l'écueil de la traduction littérale qui peut amener à des contresens.

Dans un second temps, le texte sert de point de départ pour engager la conversation et élargir le débat en langue étrangère. Cette phase d'échange permet de vérifier les qualités d'expression orale des candidats (richesse du vocabulaire, aisance, maîtrise des tournures idiomatiques...), tout en adaptant la discussion au niveau de chacun. Une lecture régulière de la presse étrangère et/ou la consultation fréquente de sites internet dans la langue choisie permettent au candidat de se familiariser avec un vocabulaire contemporain et ainsi d'alimenter une conversation soutenue.

La moyenne est de 12,70/20. La meilleure prestation a été notée 20/20, la moins bonne 06/20.

Notes obtenues	Moins de 5	5 à 8,5	9 à 11,5	12 à 14,5	15 à 20
% de candidats	0 %	8,89 %	31,11 %	42,22 %	17,78 %

- **L'épreuve d'exercices physiques**

La meilleure prestation a été notée 20/20, la moins bonne 5,66/20.

Sur les 66 candidats masculins admissibles, la répartition est la suivante : 8 ne se sont pas présentés à cette épreuve ; 12 ont eu une note entre 5 et inférieure à 11 ; 12 ont eu une note entre 11 et inférieure à 14, le reste des candidats ayant eu une note égale ou supérieure à 14 soit 34 candidats.

La meilleure note étant 20/20, et la moins bonne 6,66/20.

Sur les 34 candidates féminines admissibles, la répartition est la suivante : 3 ne se sont pas présentées à cette épreuve, 1 a pu bénéficier d'une dispense ; 15 ont eu une note entre 5 et inférieure à 11 ; 8 ont eu une note entre 11 et inférieure à 14, le reste des candidates ayant eu une note supérieure à 14 (8 candidates).

La meilleure note étant 17,66/20, et la moins bonne 5,66/20.

VI. Conclusion

Les concours de la branche surveillance, organisés au titre de l'année 2019, se sont déroulés de manière très satisfaisante, sans incident.

S'agissant des épreuves écrites, il convient de ne négliger aucune partie du programme fixé par arrêté afin de garantir un traitement pertinent du sujet. Sa rédaction doit alors s'appuyer sur une parfaite maîtrise de la langue française (vocabulaire et syntaxe) et une connaissance aiguisée de la méthodologie de l'exercice à traiter (dissertation juridique, résumé, analyse de dossier.....).

Pour les épreuves de langue étrangère, une lecture assidue de la presse écrite est vivement conseillée, associée si possible à une pratique régulière à l'oral.

Pour l'épreuve d'exercices physiques, le jury rappelle que celle-ci est obligatoire et qu'il convient donc de s'y préparer au mieux. Cette préparation pourrait également permettre de réduire notamment le risque de blessure ou d'abandon le jour de l'épreuve.

L'entretien avec le jury doit être perçu comme une opportunité pour les candidats de démontrer leurs motivations et leurs aptitudes à exercer les fonctions de contrôleur des douanes, une bonne préparation à cet exercice revêt alors une importance capitale. Le niveau général est très hétérogène.

Certains candidats ont su mettre en corrélation leur acquis professionnel, leur motivation et leur bon sens. Ils sont parvenus à s'inscrire dans la peau d'un futur chef d'équipe. Pour d'autres, le jury constate un manque de préparation certain dans l'élaboration du RAEP. La finalité du dossier est

mal perçue et s'apparente plus à un catalogue de compétences sans lien entre elles, qu'à l'expression de qualités inhérentes à un futur chef d'équipe. Globalement, les candidats connaissent bien les missions de la branche surveillance. Toutefois, ils présentent des lacunes dans l'organisation de l'administration des douanes dans son ensemble. Ce constat est valable tant pour les candidats externes que pour les internes. Les futurs candidats doivent donc mettre l'accent sur la préparation du RAEP qui d'emblée donne le ton sur la qualité du candidat. Enfin, ils ne doivent pas négliger les connaissances liées au fonctionnement de l'administration dans son ensemble et ils doivent pouvoir exprimer une vue d'ensemble des différents services et des implications de ceux-ci dans le bon fonctionnement de la douane.